

Laurence Cavalière Témoignage...

Laurence est à première vue une femme comme vous et nous, mais ne vous y trompez pas, cette femme au parcours exceptionnel, revient (comme on dit) de loin.

Laurence à 46 ans aujourd'hui, nous l'avons rencontré chez elle à Saint-Antoine-sur-L'Isle. Il y a trois ans sa vie de maman et de femme active a basculé à jamais. Elle a été victime d'un AVC (Accident Vasculaire Cérébral).

Le Dimanche 17 Mai 2015, dans la soirée, après avoir reçu des amis autour d'un barbecue, Laurence et son mari se posent sur leur canapé pour se détendre. Après quelques minutes en position allongée, elle commence à ressentir des douleurs

dans le bras gauche. La suite est très rapide, une dizaine de minutes plus exactement, elle essaie de se lever et tombe, puis son mari la relève et retombe et très vite elle se rend compte qu'elle perd complètement le contrôle de tout son côté gauche. A l'arrivée des pompiers, elle commence à perdre connaissance, il ne lui restera de ce moment-là que de brefs souvenirs. Il faudra attendre que son cœur très fatigué se stabilise pour la transporter à l'hôpital le plus proche où elle restera trois jours dans un état de choc avec des convulsions. A son réveil, forte de constater qu'elle est paralysée et après différents examens, le verdict tombe... c'est un AVC, sous forme de lésions au cerveau.

connaissance de plusieurs équipes formidables à l'hôpital de Libourne, celle du Dr Dufrien, neurologue et celle du Dr Treissac, service de rééducation. L'équipe du Dr Treissac saura lui redonner confiance en elle grâce à des exercices de mémoire, des exercices physiques qui lui permettront de réapprendre à nager et à faire du vélo mais surtout grâce à l'échange entre le corps médical et les patients où chacun apportera ses expériences. Elle réapprendra également à conduire mais sur un véhicule à boîte automatique.

Elle a intégré cette association, car elle veut pouvoir informer, discuter, échanger et aider les personnes touchées par un AVC. Mais aussi faire changer les mentalités sur le handicap. Laurence a eu la chance d'avoir à ses côtés un mari et deux enfants (Aïtana 22 ans et Noa 12 ans) exceptionnels, qui l'ont toujours accompagnée, mais également de

trouver un service de rééducation au top.

Mais tout le monde n'a peut être pas la même chance et c'est pour cela qu'elle veut continuer à se battre et à donner de son temps pour accompagner au mieux les personnes touchées par un AVC.



Qu'est-ce qu'un AVC ?

Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) constituent une urgence médicale et, parfois, chirurgicale.



Ils sont caractérisés par la survenue brutale d'un déficit neurologique focal.

Ils touchent environ 20 personnes par jour en Aquitaine. Les AVC



survivent dans 1/5 % des cas chez des patients âgés de plus de 65 ans.

Ils représentent la 1ère cause de handicap moteur acquis de l'adulte, la 2ème cause de démence après la maladie d'Alzheimer, la 3ème cause de décès après les maladies cardiovasculaires et les cancers.

On distingue :

- les AVC ischémiques ou infarctus cérébraux (80% des AVC) : artère bouchée par un caillot de sang, bloquant la circulation sanguine
- les AVC hémorragiques (20% des AVC) : rupture d'une artère, déclenchant une hémorragie cérébrale.

Les facteurs de risque :

- hypertension artérielle
- hypercholestérolémie
- diabète
- tabac
- obésité
- alcoolisme chronique
- association pilule-tabac
- fibrillation atriale

Les symptômes qui doivent alerter :

- difficultés à parler
- déformation de la bouche
- faiblesse d'une moitié du corps (bras ou jambe)

Les conséquences d'un AVC sont plus ou moins sévères :

- troubles de la motricité et de la sensibilité
- troubles du langage (aphasie, dysarthrie)
- troubles cognitifs (troubles de l'attention, de la mémoire, de l'organisation de la pensée, héminégligence)
- troubles de la déglutition
- troubles neurovisuels

Accident Vasculaire Cérébral
les acteurs de la santé
en Aquitaine se mobilisent



En cas d'AVC

CHAQUE MINUTE COMPTE

Composez vite le 15

Apprenez à reconnaître les signes d'alerte sur www.aquitaine.sante.fr

U ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX

Nos actions :

- permanences mensuelles (La Teste, Lesparre, Libourne, Langon)
- stands d'informations
- réunions-débats sur les AVC et leur prévention
- journées nationales, européennes et mondiales de sensibilisation aux AVC en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé
- gazette d'informations à l'attention des adhérents et du grand public
- intervention d'un ergothérapeute au domicile
- journées de rencontre et de partage entre les adhérents de FAVC 33-47-24 et les adhérents d'autres associations
- assistance administrative aux familles

L'accompagnement du patient et de l'entourage par des équipes pluridisciplinaires est donc primordial afin que le projet de vie soit de qualité.

Historique de l'association

L'association nationale France AVC, créée en 1998, est une association d'aide aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC. L'antenne locale France AVC 33 a été créée le 30 mars 2005 par le Dr François ROUANET.

Adhérer / S'informer

Secteur Bordeaux
Paul RAMAZEILLES (Président de FAVC 33-47-24)
74 rue Grosse Pierre
33240 GAURIAGUET
06.26.87.06.14
ramazeillespau@gmail.com

Secteur Bassin d'Arcachon
Philippe DUPRAT 06.06.83.05.57
philiduprat33@gmail.com
Pierre EYMERIE 06.07.60.17.25
pierre.eymerie@orange.fr

Secteur Médoc
Christine DE GAULLIER 06.79.11.32.28

Secteur Lot-et-Garonne
Thérèse MELLAC 06 23 10 17 44
therese.mellac@wanadoo.fr



Nos projets :

- groupes de paroles entre malades, familles, personnels médicaux et paramédicaux
- points-relais dans le blayais, l'Entre-deux-Mers, le Périgord
- activités sportives et culturelles

L'association France AVC accompagne les malades et leurs familles tout au long de leur parcours.

Nos objectifs :

- informer le grand public, les pouvoirs publics et les médias sur les Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC)
- soutenir les patients et leurs familles
- améliorer la connaissance, la prévention, le diagnostic et les thérapeutiques relatives aux accidents vasculaires cérébraux.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL CHAQUE MINUTE COMPTE

Si vous ressentez
brutalement
une **faiblesse**
d'un côté du corps,
une **paralysie**
du visage, du bras
et/ou de la jambe
une **difficulté**
à parler...

c'est peut-être
un **AVC**
Accident
Vasculaire
Cérébral

COMPOSEZ VITE LE

15



www.franceavc.com